

Déplacements

Aide à la prise de décision

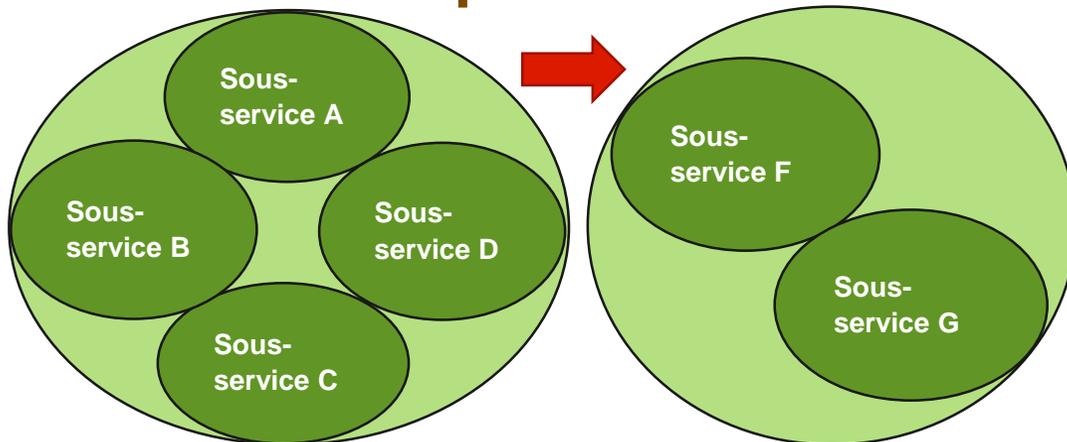
Rappel d'un exemple de déplacement

Un déplacement désigne un changement de poste temporaire exigé par l'Employeur;

Service/centre d'activité = X

Service/centre d'activité = Y

Déplacement



À noter que les règles de déplacement ne s'appliquent pas aux personnes salariées non titulaires de poste. Il est donc possible de les réaffecter en fonction de nos besoins.

Résumé des modalités de déplacement en lien avec les situations d'autosuffisance (cat. 1 matière 5,02)

N. B. La décision d'un déplacement revient à un gestionnaire.

Au début de chaque quart de travail, la salariée peut être déplacée pour:

- a) Agir à titre de formatrice;
- b) Être orientée selon les besoins,
- c) Par ordre inverse d'ancienneté pour combler une absence dans un autre centre d'activités et ce de la façon suivante:
 1. Même installation (CH);
 2. Même territoire;
 3. CIUSSS.

Toujours s'assurer que la personne déplacée rencontre les exigences normales de la tâche pour le déplacement.